

Présentation de la prestation

La formation permet aux stagiaires d'obtenir le Titre Professionnel de Technicien d'Assistance en Informatique de Niveau 4, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le n° RNCP225 du 01/09/2018.

La formation est structurée autour des blocs de compétences qui composent le titre professionnel et de compétences transversales.

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra occuper un poste de Technicien d'Assistance en Informatique.

Publics*

Prestation réservée aux demandeurs d'emploi

Prérequis

- Compétences générales transverses niveau CAP-BEP en électronique informatique
- Avoir une première expérience professionnelle ou personnelle dans le domaine de l'environnement informatique
- Exprimer l'envie et le besoin d'évoluer vers les métiers du numérique.

Objectifs

L'objectif de la formation est d'acquérir le Titre Professionnel de Technicien d'Assistance en Informatique inscrit au RNCP sous le n° 225 ou la validation d'une partie des blocs de compétences de celui-ci soit :

- RNCP225BC01 - Mettre en service des équipements numériques
- RNCP225BC02 - Intervenir sur les éléments de l'infrastructure
- RNCP225BC03 - Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

Taux de satisfaction des bénéficiaires

Gidéf propose depuis peu cette action de préparation et n'a pas encore de retour sur la satisfaction suite à la formation.

Durée de la formation

- 548 heures de formation
- 420 heures d'immersion en entreprise
- Rythme de 35 heures et 5 jours par semaine
- Formation sur des temps en présentiel et distanciel,

Contenus

Cette formation est structurée en 6 modules de compétences :

Module 1

- Accueil positionnement et contractualisation du parcours de formation

Module 2

- Mettre en service des équipements numériques

Module 3

- Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

Module 4

- Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

Module 5

- Compétences transverses d'employabilité
- Compétences numériques

Module 6

- Accompagnement et préparation à la certification

*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.

Modalités pédagogiques

Centrées sur l'acquisition de compétences opérationnelles, les modalités pédagogiques s'appuient sur un dispositif de cours mixés :

- Formation hybride jusqu'à 40 % en distanciel.
- Pendant toute leur formation, les apprenants ont accès à des cours en centre et à une plateforme pédagogique en ligne leur permettant d'accéder à des ressources.

Coût de la formation

Formation prise en charge par la Région Ile de France

Lieu de réalisation

Sites GIDEF 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Informations / Renseignements

- Agnès DESSIBOURG / Cheffe de projet GIDEF
- Marichka HOMER / Service administratif GIDEF

 marichka.homer@gidef.fr

 Standard : 01 86 90 14 60

Site : 9, allée des Barbanniers - 92230Gennevilliers
www.gidef.org

Modalités d'évaluation

La validation de la certification « Technicien d'Assistance en Informatique » s'appuie sur l'évaluation de compétences à travers :

- D'évaluations tout au long du parcours pour préparer au passage du titre ;
- Une session de validation de la certification professionnelle constituée d'une mise en situation professionnelle et d'un entretien avec un jury ;
- La rédaction d'un dossier professionnel.
- Une attestation descriptive des compétences atteintes

Modalités d'inscription



Sont éligibles à la date d'entrée dans le dispositif les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Île-de-France sans distinction d'âge, de genre ou de statut.

- Les jeunes de 16 à 25 ans
- Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DEBOE) et les personnes ayant engagé des démarches de reconnaissance du handicap.1
- Convocation à la réunion d'information collective, suivi de tests et d'un entretien individuel afin de vérifier les pré-requis nécessaires à la réussite de la formation.

Délai d'accès à la formation

Le délai d'accès à la formation dépend :

- Du projet du candidat,
- De l'accord de financement du projet,
- Des dates de démarrage de l'action

